

Date de convocation
le 29/10/2020

**SEANCE ORDINAIRE
DU 09 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf novembre, vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à huis clos, suite à la crise sanitaire, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy Hazard, Maire, à la salle polyvalente .

PRESENTS

Mesdames Messieurs G Hazard, JB Mabilie, S Dufosse, D Pierru, B Penelle , A Calippe, J Mellier, G Sabras, S Sablon , S Moitrelle , D Renaux , L Duhamel

ABSENTS EXCUSES

M Boutillier , M Laloux ,S Candas

M Boutillier donne pouvoir à JB Mabilie

M Laloux donne pouvoir à B Penelle

S Candas donne pouvoir à S Moitrelle

SECRETARE DE SEANCE : B Penelle

I – Vote du procès verbal du conseil municipal réuni le 14 septembre 2020 :

Le Conseil vote et accepte à l'unanimité le procès-verbal.

II – Point sur le budget de la commune

Madame la première adjointe fait le point sur les différentes dépenses de la commune, elle déclare que le budget est dans le positif. Elle fait remarquer que dans l'avenir, il y a de grandes chances que les dotations seront au mieux gelées pendant 2/3 ans, au pire qu'elles risquent de diminuer !

III – Point sur les travaux réalisés

Monsieur le deuxième adjoint expose à l'aide de photos les travaux réalisés dans la commune:

- A l'intérieur de la salle polyvalente par les employés communaux;

- Les murs de la cuisine, et l'ensemble des toilettes ont été repeints.

- La petite salle a été séparée en deux pour avoir une salle de détente donnant accès à la salle et à un local de stockage derrière (pose de cloisons, peintures, plinthes, ...)

- Au terrain de foot:

- Essouchement des sapins afin d'avoir un troisième terrain de foot pour les jeunes.
- Des poteaux vont être plantés pour tendre des filets afin que les ballons restent sur le terrain.

- A la mairie

- Réfection du mur du garage.
- Mise en service de l'aspirateur de feuilles pour les employés communaux par Monsieur le Maire et le deuxième adjoint
- Stagiaire

Continuité du contrat d'apprentissage de Monsieur A. Boucher. Pour le projet de fin d'année de ce stagiaire, l'aménagement du terrain derrière la mairie a été effectué.

IV –Point sur les devis en cours , gros chantiers

-Salle polyvalente et terrain de foot

Explication de Monsieur le deuxième adjoint sur les devis de rénovation de la toiture des vestiaires, du terrain de foot et de la ferme de la salle polyvalente (pose d'une sous-toiture, de nouvelles planches de rive et de-moussage de la toiture) .Ces devis ont été regroupés pour un total de 25000 euros.

-Eglise d'Huchenneville

Monsieur le Maire a contacté un architecte des bâtiments de France afin d'avoir un cahier des charges à fournir lors des devis auprès des entreprises (toiture du clocher et rejointoiements des briques et des pierres)

V – Délibération à prendre pour la fibre optique

Le conseil valide l'arrivée de la fibre dans la commune.

VI – Délibération à prendre pour « l'impasse du bois de la Haie à Caumont »

Le conseil valide le changement de statut de cette impasse pour qu'elle puisse bénéficier de la fibre.

VII – Remboursement salle polyvalente CE Schlumberger

Le conseil valide le remboursement des arrhes versées.

VIII -- Point sur les différentes subventions attribuées aux associations

Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions suivantes ;

- Foot:

. Attribution exceptionnelle cette année de 200 Euros pour les licences des jeunes avant fusion de Mareuil Caubert et Huchenneville.

- VTT:

. Attribution de 500 €

- Chasse :

. Attribution de 200 € (ce qui permettra à l'association des chasseurs de replanter des haies afin de protéger le gibier et de favoriser le développement durable)

- Pour les autres associations (danse, ping pong, marche) les subventions sont en attentes pendant l'épisode de la COVID

Le conseil valide ces subventions

Mr Simon Dufossé préconise la création d'un comité des fêtes sous la forme d'une association qui sera créée en 2021.

IX – Création d'une commission de recrutement

Suite au départ de la technicienne de surface, M le Maire, souhaite créer une commission de recrutement qui se composera d'un membre du conseil de chaque hameau . Le conseil valide les personnes suivantes:

- Villers :Madame S Moitrelle
- Caumont : Monsieur S Sablon
- Limercourt : Monsieur L Duhamel
- Huchenneville : Monsieur JB Mabile
- Inval : Monsieur G Sabras

La commission devra recruter un agent pour pourvoir ce poste.

En 2021 un recensement est prévu, cette commission aura aussi en charge le recrutement de 2 recenseurs .

Monsieur le troisième adjoint, précise qu'il serait bien que Madame la secrétaire de mairie, étant référente du recensement, participe à cette commission

X – Point sur le RPC D'Huchenneville

Madame S Moitrelle explique l'élection du bureau du SIVOS ,

- Président : Monsieur Sac-épée
- Vice présidente : Madame S Moitrelle

Politique de l'école sur 3 ans.

Trois axes:

- Maîtrise de la langue.
- Ouverture culturelle (école et cinéma).
- Espace numérique de travail.

Madame la directrice fait constater que la connexion Internet est mauvaise, M le président du SIVOS fera passer un technicien.

Pour Noël, comme les années précédentes, chaque enfant recevra un livre.

Suite à la COVID, un goûter sera organisé dans chaque classe, et il n'y aura pas de passage du père Noël.

Mr le maire et le conseil font don de 30 masques pour les enfants scolarisés au RPC d'Huchenneville (SIVOS)

XI – Décoration de Noël

Suite à l'épisode de la COVID, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil annulent l'arbre de Noël. Pour tous les enfants de moins de 11 ans habitants la commune, un bon d'achat de 20 € sera distribué. Ce bon sera valable un an dans un magasin de jouets d'Abbeville.

Monsieur le maire propose de mettre des illuminations de Noël, Monsieur Dufossé fait remarquer qu'il ne sera pas possible d'équiper les 5 hameaux cette année, faute de temps.

Pour les fêtes de fin d'année 2021 chaque hameau bénéficiera de plusieurs illuminations.

XII – Programme d'action en faveur des citoyens de la commune face à la Covid

La préfecture nous demande de mettre en place des actions pour répondre à ces enjeux

- isolement
- aide à la personne
- ...

XIII-- Paiement des photocopies

Suite aux abus de certaines personnes de la commune, le conseil décide de faire payer les photocopies 10 centimes d'euro et de ne plus faire de photocopies couleurs (lors du vote 12 sont pour / 2 sont contre / 1 abstention)

XIV – Point sur les commissions au niveau de la communauté de communes du vimeu

Madame la première adjointe nous explique en détail les votes des différentes commissions de la CCV .

Monsieur le maire fait parti des commissions :

- Voirie , espace vert
- Politique de l'eau

Madame la première adjointe fait partie des commissions :

- Urbanisme et de l'habitat gestion du patrimoine communautaire
 - Gestion financière et prospective budgétaire, mutualisation l'industrie emploi
 - Formation et artisanat
- Commission du personnel

XV – Questions diverses

Des conseillers signalent qu'à Villers sur Mareuil, les voitures roulent trop vite et que la priorité au niveau de la rue du 22e RIC n'est pas respectée. Les remontées des habitants de la commune nous montrent que cette constatation est identique à Huchenneville, Caumont, Inval et Limercourt. La municipalité vous invite à respecter les 50 ou les 30 km/h, en agglomération pour la sécurité à tous! Merci. Le Maire va prendre contact avec la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22 heures 30